

# L'ALLIANCE NATIONALE

## Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 600	\$0.50
1000	1.00
2000	2.00
3000	3.00
Droit d'inscription à la Caisse des Malades	0.50
Honoraire d'examen médical	2.00

## Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age à l'admission	Age à l'admission				Age à l'admission			
	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
18	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
19	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
20	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
21	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
22	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
23	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
24	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
25	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
26	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
27	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
28	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
29	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
30	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
31	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
32	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
33	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
34	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
35	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30
36	0.55	1.10	2.20	3.30	0.55	1.10	2.20	3.30

## Tarif de contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age à l'admission	Age à l'admission				Age à l'admission			
	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
18	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
19	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
20	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
21	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
22	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
23	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
24	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
25	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
26	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
27	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
28	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
29	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
30	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
31	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
32	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
33	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
34	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
35	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70
36	0.45	0.90	1.80	2.70	0.45	0.90	1.80	2.70

## MALADIE

Les contributions et dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
18	35	28	40	37	46	46	59
19	36	29	41	38	47	47	60
20	36	30	42	39	48	48	61
21	37	31	43	40	49	49	62
22	37	32	44	41	50	50	63
23	38	33	45	42	51	51	64
24	38	34	46	43	52	52	65
25	39	35	47	44	53	53	66
26	39	36	48	45	54	54	67
27	40						

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

**Baudin, Loranger, St-Germain & Guerin**  
AVOCATS  
54 Rue Notre-Dame Est

# BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale  
INDEMNITE, 1<sup>o</sup> de \$5 par semaine pendant 20 semaines par année. Maximum \$400 dans chaque cas.

## CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1<sup>o</sup>-Certificat d'assurance au décès (vie entière)  
a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès du titulaire, ses bénéficiaires ont droit à \$50, \$100, \$200 ou \$300, selon le chiffre du certificat dont ils sont porteurs.  
b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUIS.—Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse représentant la moitié du montant de son sociétariat; un certificat acquis par donation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

## 2<sup>o</sup>-Certificat de Dotation

a) CAPITAL-HERITAGE.—Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$50, \$100, \$200 ou \$300, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.  
b) INDEMNITE AUX INVALIDES.—Les membres frappés d'invalidité, d'un certificat d'assurance au décès, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation, le solde étant payable au décès du sociétaire, ou lorsque l'âge de l'invalidité est de 70 ans.  
c) PENSIONS AUX VIEILLARDS.—Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un montant de son certificat de dotation.  
d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUIS.—Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquis représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquis égal au montant qu'il a payé à cette caisse.  
e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'adh. isibilité: de 18 à 55 ans.  
Contributions à taux fixes, graduées d'après l'âge à l'admission.

# L'Alliance Nationale

**Capital de Réserve**  
Dans sa caisse de dotation (assurance de vie), au Oct. 1908 \$844,975.65  
Dans ses caisses locales des malades, ler Décembre 1907 173,684.45  
Dans sa caisse centrale des malades, 31 Octobre 1908 27,827.75  
**Total \$1,046,487.85**  
**Capital Accumulé: \$1,046,487.84**

## Après 15 ans d'opération.

Effectif—10,613 membres en règle au 1er juillet 1908.  
Nombre de cercles en règle au 1er novembre 1908  
Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Novembre 1908

## FONDEE EN 1900

# Banque Provinciale DU CANADA.

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.  
Président: M. H. Laporte.  
Gérant Général: Tanorede Blouin

Département d'Épargne ordinaire @ Certificat de Dépôt @ 3%

L'Alliance Nationale dépose ses fonds à cette Institution.

# Banque d'Hochelag MONTREAL

Capital autorisé: \$4,000,000  
Capital payé: - \$2,500,000  
Fonds de réserve et surplus \$2,000,000

La Banque a ONZE bureaux dans la ville reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% l'intérêt QUATRE FOIS par année.

- No 272-CL. ST-CAJETAN, Mansonville, Co. Brome; S.A., S.F., et T., Pierre Duchesneau Réunions, 2e dimanche, à 11 hrs a.m., école du village.
- No 273-CL. NAUVEON, Charlemagne, Co. L'Assomption, S.A., S.F., et Trés., Frédéric Béland, Réunions, 2e dimanche, à 4 hrs p.m. chez le secrétaire-nancier.
- No 276-CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond; S.A., et S.P., J. P. Paré, N.P., Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.
- No 277-CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jacques-Cartier; S.A., S.F., et Trés., J. P. Legault, Réunions, 4e mardi, 7:30 p.m., salle de l'École du village.
- No 278-CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome; S.A., L.A. Gingras, S.F., et T., L. L. Ledoux, Réunions, 2e mardi, 7:30 hrs p.m. à l'Hôtel de Ville.
- No 281-CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, S.A., S.F., et T., A.H. Verina, Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morency.
- No 282-CL. ST-FELICIEEN, Co. Chicoutimi, S.A., S.F., et T., H. St-Pierre protém, Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.
- No 289-CL. CRAPON, Pansuquet, R.L.; S.A., Arthur Alexis, 23 Comstock; S.F., et T., N. L. Brouillette, 11 Quincy Ave., Réunions, 2e dimanche du mois, à 2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 290-CL. ST-ILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., S.F., et Trés., J. Os. Agers, Réunions 2e dimanche du mois, à 3 hrs p.m., club St-Jean-Baptiste.
- No 291-CL. MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean; S.A., H. A. Houde; S.F., et T., Adg. Bouchard, Réunions, 2e et 4e vendredis du mois, à 8 hrs p.m., à l'Hôtel-de-Ville.
- No 292-CL. ST-GEDEON, St-Gédéon, Lac St-Jean; S.A., S.F., et T., Thomas Lavoie, Réunions, dernier dimanche du mois à 7 hrs p.m., salle rubouche.
- No 293-CL. METABES, Plourde, Réunions dernier dimanche du mois, à 1 hr p.m., Salle Plourde.
- No 294-CERCLE CHAPLEAU, Labelle, Co. Ottawa, S.A., S.F., et T., W. Moravay, Réunion dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m., salle du Club Athlétique.
- No 295-CERCLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, S.A., D. Côté, S.F., et T., Avila Bourbon, Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hrs p.m., salle Forcés.
- No 296-CERCLE TETREAULTVILLE, comté Lavale, S.A., Ephrem Benoit; S.F., T., et Md. E., Geo. Lomeran, Réunions, dernier dimanche, après la grand-messe, chez M. Ephrem Benoit, rue St-Antoine.
- No 297-CERCLE LAROCHE, St-Bruno, Lac St-Jean, S.A., Edgard Bouchard; S.F., et T., Philippe Simard, Réunions, dernier samedi du mois à 7:30 hrs p.m., salle publique.
- No 300-CERCLE LAURIER, Montréal, Sh., P.G., A.H. Poitiers, 24 Ronville; Prés., Co. A. Latontaine, 286 St-Denis; S.A., Donald Morrison, 214 Ste Catherine Est; S.F., et T., Isidore Moquin, 55 St-Laurent; Md. Ex. J. E. Gagne, 487 Ontario, Est, Réunions, 1er mardi, 3 Craig Est., à 8 hrs p.m.
- No 301-CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne; S.A., A. Lanthier, S.F., et T., Ed. Longpré; Réunion, 2e vendredi, 7:30 p.m., Salle E. Longpré.
- No 302-CL. OKA, comté des Deux-Montagnes; S.A., Adolphe Chénés; S.F., et T., W. Oulmet, Réunions, 2e dimanche, à 3 p.m., Salle du Collège.
- No 303-CERCLE DUBOURGILL, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; S.A., Sam. Hudt; S.F., et T., Jos. Trudel, Montmorency Est, Réunions, dernier samedi, 7:30 hrs p.m., chez M. WHE. Trudel.
- No 304-CERCLE ST-ALEXIS, Co. Chicoutimi; S.A., S.F., et T., Harry Tremblay, Réunions; dernier vendredi, à 7:30 hrs p.m., à la salle Page.
- No 307-CERCLE BAGOTVILLE, Co. Chicoutimi; S.A., Victor Collin, S.F., et T., L. I. Lévesque, Réunions; 2e lundi, à 7:30 p.m., à la salle Simard.
- No 309-CL. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville; S.A., J. A. Ste-Marie; S.F., et T., Arg. P. Gosselin, Réunions; 2e mercredi, à 7:30 p.m., à la salle M. Aug. P. Gosselin.
- No 310-CL. ST-HUGUES, Co. Bagot; S.A., Wilfrid Mélançon, N.P., S.F., T., et Md. E., J. E. Michaud, Réunions; 1er lundi à 7 hrs p.m., à la salle publique du village.
- No 311-CL. VILLERAY, Co. Hochelaga; S.A., J. Ed. Roy; 2473, Labelle S.F., et T., Jos. Beauvais, 1955 Dufferin, Réunions; 2e et 4e mercredis à 8 hrs p.m., à la salle Raymond 2163 St-Hubert.
- No 312-CL. BREBUEUF, St-Pierre-Cl. Montmagny; S.A., Wm. Parsons; S.F., et T., Jos. Alb. Blais, Réunions; 2e dimanche à 8 hrs p.m., à la salle Lavallée.
- No 313-CL. BOURASSA, North Hatley, Co. Stanstead; S.A., L. L. Séguin, S.F., et T., A.H. B. Pelletier, Réunions; 2e mardi, à 7:30 hrs p.m., chez M. A.H. B. Pelletier.
- No 314-CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S.A., S.F., et T., L. A. Simoneau, Réunions; 2e dimanche, à 11 1/4 hrs a.m., à l'école du village.
- No 315-CL. ST-ALLES, BORROME, Carthby, Co. Wolfe; S.A., Clovis Tessier, S.F., et T., J. S. Poulin, Réunions; 2e vendredi, à 7 hrs p.m., chez M. J. S. Poulin.
- No 316-CL. COULONGUE, Roxton Pond, Co. Shefford; S.A., Nap. Lavallée, S.F., Trés., et Md. E., B. Goodhout, Réunions; 2e et 4e mercredis à 7:30 hrs p.m., à la salle Hubert Dutilleul.
- No 317-CL. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, Saint-Joachim, Co. Shefford; S.A., S.F., et T., R. LaTour, Réunions; 2e mardi, à 8 hrs p.m., à la salle municipale.
- No 318-CL. BRASSARD, Dalhousie, N.B., S.A., A. J. LeBlanc, S.F., et T., Mathias Téméan, Réunions; 2e dimanche, à 11 hrs p.m., à la salle C.M.B.A.
- No 319-CL. N. D. Des NEIGES, Montréal; S.A., La Goude, S.F., et T., J. Garçon, Réunions, dernier lundi à 8 hrs p.m., à la Pharmacie Nohmout.
- No 320-CL. DEQUETTE, Montréal; S.A., J. Alf. Turcotte, S.F., J. F. Fige, Cardinal, Réunions; 2e et 4e lundis, à 8 hrs p.m., 88 St-Denis, salons Artistiques.
- No 321-CL. D'ARJOER, Edmundston, N.B., S.A.; René J. Beaulieu, S.F., et T., J. B. De Grâce, Réunions; 2e dimanche, à 1 hr p.m., salle des Forestiers Indépendants.